

Communiqué de presse du Collectif des acteurs économiques bretons contre l'écotaxe

Le 19 septembre 2017

Le Collectif des acteurs économiques bretons contre l'écotaxe réaffirme son opposition totale et déterminée à toute réintroduction de l'écotaxe

Alors que s'ouvrent les Assises de la mobilité, consacrées à la mobilité des personnes, les acteurs économiques bretons tiennent à réaffirmer leur totale opposition à toute tentative de réintroduction de l'écotaxe et dénoncent une manipulation.

Mme la ministre essaie de faire croire que seuls les véhicules étrangers en transit seraient soumis à l'écotaxe. Or, le droit européen interdit ce type de mesure, considéré comme discriminatoire.

La seule solution serait de taxer tous les véhicules circulant sur le territoire national. Certaines Régions seraient candidates mais chacun sait qu'un tel système serait extrêmement complexe et coûteux à mettre en œuvre. Encore plus complexe et coûteux que le système abandonné en 2014 ! Veut-on recréer une nouvelle usine à gaz ?

Le Collectif rappelle que l'écotaxe, telle qu'elle avait été conçue, aurait coûté plus d'1,5 milliard aux entreprises de production, agriculteurs, industries pour ne rapporter que 790 millions d'euros à l'Etat. Sur ce surcoût d'1,5 milliard d'euros, les transporteurs étrangers n'auraient contribué qu'à hauteur de 200 millions d'euros !

Pour dégager une recette sur les véhicules étrangers de 200 millions d'euros, est-il responsable d'accroître les coûts des entreprises de production, notamment agricoles et industrielles, d'1,5 milliard d'euros ?

Alors que la lutte contre le chômage nécessite de redonner de la compétitivité aux entreprises de production, une telle annonce démontre que la communication, les effets d'annonce, prennent encore le pas sur la réelle maîtrise des dossiers et sur l'éthique de responsabilité.

Le Collectif des acteurs économiques bretons contre l'écotaxe représente 150 000 entreprises employant 900 000 actifs

Les organisations membres

Union des entreprises - MEDEF Bretagne (UE – MEDEF Bretagne)
Union des entreprises du Finistère - MEDEF Finistère (UE - MEDEF 29)
Union patronale interprofessionnelle d'Armor - MEDEF Côtes d'Armor (UPIA - MEDEF 22)
Union des entreprises pour l'Ille-et-Vilaine - MEDEF Ille-et-Vilaine (UE - MEDEF 35)
Union des entreprises du Morbihan - MEDEF Morbihan (UE - MEDEF 56)
Association bretonne des entreprises agroalimentaires (ABEA)
CERAFEL (Comité des fruits et légumes)
Chambre régionale d'agriculture de Bretagne (CRA de Bretagne) et les chambres d'agriculture de Bretagne
Chambre de commerce et d'industrie de région Bretagne (CCI de Bretagne) et les chambres de Commerce et d'industrie de Bretagne
Chambre régionale de métiers et de l'artisanat (CRMA) et les chambres de métiers et de l'artisanat de Bretagne
Comité régional des pêches maritimes et élevages marins (CRPMEM de Bretagne)
Coop de France Ouest
Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA Bretagne)
Fédération nationale des transporteurs routiers de Bretagne (FNTR Bretagne)
Fédération régionale du bâtiment (FRB Bretagne)
Fédération du bâtiment et des travaux publics du Finistère (FBTP 29)
Fédération du bâtiment et des travaux publics des Côtes d'Armor (FBTP 22)
Fédération du bâtiment et des travaux publics d'Ille-et-Vilaine (FBTP 35)
Fédération du bâtiment et des travaux publics du Morbihan (FBTP 56)
Fédération des entreprises de transport et logistique (TLF)
Groupement des industriels de la plasturgie de l'Ouest (PLASTI-OUEST)
Investir en Finistère
Jeunes agriculteurs Bretagne
Leclerc Bretagne (SCARMOR)
Nutrinoë (Association fabricants d'aliments du bétail)
Produit en Bretagne
Association pour le maintien de l'élevage en Bretagne (AMEB)
Union des groupements de producteurs de viande de Bretagne (UGPVB)
Union des industries chimiques Ouest-Atlantique (UIC Ouest-Atlantique)
Union des industries de carrières et matériaux de construction Bretagne (UNICEM Bretagne)
Union des industries et métiers de la métallurgie de Bretagne (UIMM Bretagne)
Union des industries et métiers de la métallurgie du Finistère (UIMM 29)
Union des industries et métiers de la métallurgie des Côtes d'Armor (UIMM 22)
Union des industries et métiers de la métallurgie d'Ille-et-Vilaine et Morbihan (UIMM 35-56)